

Cohorte 2023 - 2024



S'assurer que Trois-Rivières demeure une ville accessible et sécuritaire pour sa jeunesse.

Un milieu de vie dynamique où les jeunes peuvent s'épanouir

Recommandation	Avancement	Statut
Recommandation pour la Société de Transport de Trois-Rivières (STTR) Augmenter l'efficiance et la fréquence des trajets des autobus de la STTR de manière à se déplacer plus rapidement sur le territoire de la municipalité. Par exemple : développer des lignes express vers différents pôles : pôles commerciaux, centre-ville, île Saint-Quentin, Cégep, UQTR.	• Ajout de 350 heures de service hebdomadaire. • Planification d'améliorations pour 2027. • Ajout de la ligne 50 aux 15 minutes dans le Carrefour du savoir.	
Déploiement du transport actif Bonifier les investissements annuels en transport actif afin d'accélérer le déploiement d'un réseau cyclable et piéton sécuritaire et utilitaire : • Développement de pistes cyclables et de trottoirs dans les projets de réfection et les nouveaux développements ; • Déneigement des pistes cyclables ; • Mise en place d'un système de vélopartage; • Accès à des casiers à vélo à moindre coût; • Commodités à proximité des voies cyclables (toilettes, buvettes, bancs, bornes rechargeables, etc.).	• Augmentation des sommes prévues pour le développement du réseau cyclable et l'ajout de feux piétons. • Développement de pistes cyclables et de trottoirs dans les projets de réfection et les nouveaux développements.	

Recommandation pour la Société de Transport de Trois-Rivières (STTR) Maintenir et bonifier le financement du programme de tarification sociale de la STTR et assurer l'accessibilité financière du transport en commun pour les jeunes de 35 ans et moins.	• Renouvellement et bonification du programme de tarification sociale.	
Recommandation pour la Société de Transport de Trois-Rivières (STTR) Explorer différents moyens pour assurer un financement stable et récurrent à la STTR afin de développer l'offre de transport en commun. Par exemple : Entente avec les grands employeurs et les milieux de l'éducation. Taxe sur l'immatriculation.	• Développement d'ententes avec plusieurs insitutions scolaires et entreprises du territoire. • En août 2024, le conseil municipal a adopté une stratégie financière prévoyant l'indexation des contributions municipales et des tarifs de 2025 à 2028, afin d'assurer l'équilibre budgétaire de la STTR pour les trois prochains exercices.	
Soutien financier aux organismes en itinérance Soutenir financièrement les organismes venant en aide aux personnes en situation d'itinérance.	• Adoption du Plan d'action en cohabitation sociale . • Programme de soutien aux organismes œuvrant auprès des personnes en situation d'itinérance.	
Programmes d'interventions psychosociaux Bonifier le financement des programmes d'interventions psychosociaux qui sont en appui au travail de la police, afin que ceux-ci soient offerts les soirs et fins de semaine.	• Plan d'action en cohabitation sociale . • Projet «Nomade» visant la mise en place de patrouilles conjointes entre policiers intervenants psychociaux.	
Optimisation des feux piétons Prévoir un investissement annuel pour l'ajout et l'optimisation des feux piétons.	• Budget annuel en place pour l'ajout de feux piétons. • Optimisation continue lors des reprogrammations. • Ajout de feux concurrents pour améliorer la fluidité et la sécurité.	
Recherche de logements Promouvoir les services visant à accompagner les jeunes dans leur recherche de logements.	• Diffusion des informations relatives au Service d'aide à la recherche de logement (SARL) au v3r.net.	

Logements sociaux et abordables Encourager le développement de logements sociaux et de logements abordables (coopératives d'habitation, OBNL) par exemple en : • Optimisant les bâtiments existants pour créer des logements sociaux ou abordables ; • Utilisant davantage le droit de préemption pour favoriser la création de logements abordables et favoriser les projets de fiducies d'utilité sociale ; • Revendiquant un meilleur financement du logement social auprès des gouvernements.	• Programme de soutien au développement de logements abordables. • Droit de préemption par la Ville. • Élaboration d'une stratégie d'acquisition d'immeubles pour soutenir la création de logements sociaux et abordables.	
Accès à la propriété des premiers acheteurs Favoriser l'accès à la propriété pour les jeunes en tant que premiers acheteurs. Par exemple : permettre d'avoir un crédit de taxe de bienvenue lors de l'achat de leur première maison.	• Bonification du Programme d'accès à la propriété dans le Bas-du-Cap .	
Mixité sociale des quartiers Favoriser la mixité sociale et la mixité des usages dans les quartiers. Par exemple en : • encourageant la création de différents types d'habitation notamment des plus petits logements pour les jeunes ; • incluant dans des quartiers mixtes des services comme : écoles, CPE, épicerie de quartier, commerces de proximité, parcs et espaces verts.	• La recommandation s'inscrit dans les orientations du plan d'urbanisme et du schéma d'aménagement de la Ville, qui visent à promouvoir la mixité sociale et fonctionnelle dans les quartiers. Plusieurs plans directeurs intègrent déjà des mesures en ce sens. • La Ville collabore avec divers partenaires, dont IDÉ-TR, pour mettre en œuvre des programmes de revitalisation favorisant cette mixité.	
Espaces publics diversifiés Aménager des espaces publics diversifiés, accessibles et sécuritaires. Par exemple en : • Offrant un service de location de matériel sportif ; • Développant des espaces permettant la pratique libre des sports ; • Valorisant davantage les espaces verts et les aires écologiques.	• Carte du plein air urbain qui répertorie les aires écologiques et espaces verts. • Prêt d'équipement sportif, de jeux de société et de trousse dans les bibliothèques municipales.	
Tiers-lieux pour les jeunes Développer des tiers-lieux permettant aux jeunes de se rassembler pour discuter ou partager un intérêt commun. Par exemple : endroits intérieurs et extérieurs pour étudier, discuter, organiser des événements, etc.	• Parcs et espaces accessibles partout sur le territoire. • Tiers-lieux dont l'Espace Badeaux, Carré de la Fosse, l'Espace Saint-Lau, etc. • Zone « Le Repère » à la bibliothèque Gatien-Lapointe.	

Lutte aux îlots de chaleur Lutter contre les îlots de chaleur en développant davantage d'espace vert et en verdissant les stationnements.	• Nouvelles normes afin de favoriser le verdissement des stationnements lors de la refonte des règlements d'urbanisme. • Programme de plantation d'arbres dans les secteurs minéralisés et programme de plantation pour les institutions commerces et industries. • Révision du Plan de lutte aux îlots de chaleur dans le cadre du plan climat qui est en cours d'élaboration. • Sensibilisation auprès de la population ainsi que des industries, commerces et institutions (ICI).	
Carte citoyenne pour les services municipaux Mettre en place un carte citoyenne permettant d'avoir accès à différents services municipaux gratuitement ou avec un tarif préférentiel. Par exemple : bibliothèques, piscines, STTR, parc de l'Île Saint-Quentin.	• Portail citoyen pour centraliser l'accès à ses services (bibliothèques, 311, loisirs, etc.). L'île Saint-Quentin n'est pas incluse dans le périmètre initial, son intégration future pourrait être envisagée.	
Consommations non alcoolisées Instaurer un projet permettant aux bars participants d'offrir gratuitement des consommations non alcoolisées aux conducteurs désignés. Par exemple : Concept de CoDeBars.	• N'est pas du ressort de la Ville.	
Inscription aux camps de jour Optimiser le système d'inscription au camp de jour en permettant une période d'inscription plus longue et en priorisant les fratries dans l'attribution des places.	• Le système d'inscription actuel ne permet pas de gérer les inscriptions autrement que par ordre d'arrivée.	

 Réalisé

 Refusée / hors mandat

 Progression

 Analyse